

N°390 du 30 Mai 2014

SOMMAIRE

ONU : Journée internationale des casques bleus : l'ONU rend hommage aux soldats de la Paix.	1-2
HCDH/BRAO-CINU : Hommage au capitaine Mbaye Diagne : les Nations Unies louent son courage	3
HCDH/BRAO-CINU : Petite journée des Droits de l'Homme à Saint-Louis.	4-5
HCDH/BRAO : Situation des Droits de l'Homme au Sénégal : les recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU) partagées	5-6
UNICEF : Patrick Viera et la Fondation Western Union soutiennent l'UNICEF.	7-8
OMS-UNICEF : La Société civile, les parlementaires et les media s'engagent pour la santé de la mère et de l'enfant.	9-10
UNFPA : le Sénégal célèbre la journée pour l'élimination de la fistule obstétricale à Kolda	11
UNICEF-UNFPA : Campagne contre le mariage d'enfants en Afrique.	12
HCR : Les enfants réfugiés centrafricains au Cameroun souffrent de malnutrition .	13-14
HCR : Près de 70.000 sud soudanais nouvellement déracinés, malgré l'accord signé en mai.	15-16

Journée internationale des casques bleus: L'ONU rend hommage aux soldats de la Paix.



À l'occasion de la Journée internationale des Casques bleus, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon a estimé jeudi que l'ONU pouvait être fière de sa longue et fructueuse expérience en matière de maintien de la paix. Depuis 1948, plus d'un million de Casques bleus ont participé à plus de 70 opérations sur quatre continents.

«Nous pouvons être certains qu'à l'avenir, les opérations de maintien de la paix des Nations Unies sauront évoluer de manière à faire face aux nouveaux problèmes qui surviendront. Actuellement plus de



116.000 agents des Nations Unies issus de plus de 120 pays participent à 16 opérations de maintien de la paix. Au péril de leur vie, ces militaires, agents civils et policiers aident à stabiliser les communautés, à protéger les civils et à promouvoir l'état de droit et les droits de l'homme», a rappelé M. Ban dans son message pour la Journée.

Au siège des Nations Unies à New York, la cérémonie traditionnelle de dépôt de gerbe a eu lieu pour la première fois sur le nouveau site dédié à la mémoire des Casques bleus tombés sur le terrain.

Ce bulletin est publié par le Centre d'Information des Nations Unies pour le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau, la Mauritanie et le Sénégal. Adresse : Lot N°20, Route des Almadies, en face Hôtel Azur - BP 154 Dakar (Sénégal). E-mail : unic.dakar@unic.org — Site Web : <http://dakar.sites.unicnetwork.org>

NB : les opinions exprimées dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement celles de l'ONU

Paix & Sécurité

(Suite & fin de la Page 1) L'année dernière, 106 Casques bleus ont perdu la vie en servant sous le drapeau des Nations Unies, ce qui porte à plus de 3200 le nombre total de pertes humaines enregistrées dans l'histoire du maintien de la paix.

«Nous pleurons la disparition de chacun de ces êtres courageux. Nous partageons la peine de leurs amis et de leur famille et nous nous engageons de nouveau à veiller à ce que leur contribution à la cause de la paix ne soit jamais oubliée», a déclaré le Secrétaire général.

Le chef de l'ONU a expliqué que l'organisation modernisait actuellement ses opérations de maintien de la paix afin de leur permettre de relever les problèmes de demain en matière de paix et de sécurité. L'ONU



Capitaine Mbaye DIAGNE - Casque bleu sénégalais honoré par l'ONU

déploie de nouvelles technologies, telles que les véhicules aériens sans pilote non armés, affine ses pratiques en vue de mieux protéger les civils et accroît le nombre de femmes présentes dans ses rangs tout en renforçant ses partenariats avec les organisations régionales. Elle améliore sa logistique et ses procédures administratives, renforce ses infrastructures et prend d'autres mesures visant à exploiter au mieux le potentiel de son personnel.

«Notre objectif est de faire en sorte que le maintien de la paix constitue un investissement rationnel et efficace qui apporte des bénéfices considérables et, par-dessus tout, qui permette de sauver des vies», a affirmé le Secrétaire général.

«Notre objectif est de faire en sorte que le maintien de la paix constitue un investissement rationnel et efficace qui apporte des bénéfices considérables et, par-dessus tout, qui permette de sauver des vies», a affirmé le Secrétaire général.

Au cours de l'année écoulée, le Conseil de sécurité a créé deux opérations de maintien de la paix – au Mali et en République centrafricaine –, témoignage de sa conviction que les Casques bleus sont à même de relever des défis de taille. La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a aidé le gouvernement à mettre en échec les rebelles du M23 qui s'en étaient pris aux civils dans l'est du pays. Au Soudan du Sud, pour la première fois dans l'histoire du maintien de la paix des Nations Unies, les Casques bleus ont systématiquement ouvert les portes de leurs bases à des dizaines de milliers de civils, leur sauvant la vie et les protégeant des forces gouvernementales ou des forces de l'opposition. En outre, pour la première fois, une femme a été nommée au poste de commandant de la force d'une opération de maintien de la paix, ce qui représente une avancée historique.

Au début de ce mois, le Conseil de sécurité a institué la **«médaille capitaine Mbaye Diagne»**, qui doit son nom à un soldat de la paix sénégalais non armé qui a perdu la vie après avoir sauvé pas moins d'un millier de personnes durant le génocide rwandais de 1994.

«Cette médaille honorera les membres du personnel des Nations Unies qui ont fait montre d'un courage exceptionnel. Engageons-nous à suivre l'exemple d'abnégation donné par Mbaye Diagne et les autres héros qui ont fait le sacrifice de leur vie, et œuvrons de concert pour aider nos Casques bleus à être une force au service de la paix, du changement et de l'avenir», a déclaré M. Ban.

De son côté, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, a affirmé que les Casques bleus travaillaient sans relâche pour assurer que le maintien de la paix de l'ONU soit une force pour le bien, pour le changement et pour l'avenir.

«Nos Casques bleus font une différence concrète sur le terrain, et c'est sûrement ce qui compte le plus», a déclaré M. Ladsous, en ajoutant que les soldats de la paix de l'ONU apportent une réponse dynamique dans les lieux les plus dangereux et compliqués dans le monde.

Paix & Sécurité

Hommage au capitaine Mbaye Diagne : Les Nations-Unies louent son courage.

A l'occasion de la journée internationale des casques bleus, l'Association « **capitaine Mbaye Diagne pour la culture et la paix** » en collaboration avec le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH/BRAO) et le Centre d'Information des Nations-Unies (CINU) a commémoré samedi 31 mai 2014 le XXème anniversaire de la mort de l'officier sénégalais, observateur non armé des Nations-Unies tombé au Rwanda en 1994.



La veuve du capitaine Mbaye DIAGNE (en bleu) entourée de ses deux enfants cheikh et Coumba

Une rencontre avait été organisée à cet effet dans les locaux du HCDH/BRAO et du CINU avec la veuve du capitaine Diagne, Yacine, et ses deux enfants, Coumba et Cheikh, des officiers ayant servi sous le drapeau de l'ONU, les compagnons d'armes du capitaine au Rwanda, la représentante de l'Ambassade du Rwanda et plusieurs autres personnalités invitées.

A ndrea Ori, le Représentant du HCDH/BRAO a rappelé la décision du Conseil de Sécurité d'instituer une médaille « **capitaine Mbaye Diagne** » pour honorer les militaires qui ont fait preuve de bravoure et se sont distingués à travers des actes humanitaires. Mbaye Diagne était un capitaine sénégalais, observateur militaire à Kigali pour la mission ONU au Rwanda, qui, seul, désarmé, sauva des centaines de vies durant le génocide au Rwanda, avant de perdre la sienne sous un obus à Kigali le mai 1994.

Droits Humains

Petite Journée des Droits de l'Homme à Saint - Louis: "Mon école s'engage dans les Droits humains"

Langue de Barbarie, Ecole élémentaire de l'Hydrobase – le jeudi 22 mai 2014, sur cette bande de terre perdue entre les eaux, la frontière entre la mer et la terre est ténue et l'équilibre fragile. Le mur d'enceinte qui séparait la plage de la cour de cette petite école de quartier s'est écroulé récemment, laissant le vent de l'océan balayer le sable qui s'engouffre dans les bâtiments. De la fenêtre de la classe, on aperçoit les pirogues de pêcheurs qui s'éloignent vers le large.

L'école accueille chaque jour 492 élèves, dont 266 filles. Les élèves participent ce matin à la petite journée des droits de l'homme, une initiative du bureau régional du Haut-commissariat aux droits de l'homme (HCDH) en partenariat avec le Centre d'informations des Nations Unies (CINU) et Amnesty International Sénégal. Le chef de quartier, l'imam de la mosquée et Inspecteur départemental de l'Education Elémentaire (IDEL) sont accueillis par le directeur de l'école, le doyen Niass. Dans ce quartier de pêcheurs, l'éducation scolaire reste un défi permanent. « *Nous avons de très bons élèves ici, mais*



Au centre, Andrea Ori, représentant Régional HCDH/BRAO

malheureusement, un matin, même les meilleurs ne viennent subitement plus à l'école. Après quelques jours d'absence, je passe voir leurs parents et j'apprends que ces garçons sont partis pêcher en mer » se désole le doyen Niass. « *Il est important que les parents comprennent que les enfants ont le droit de continuer à fréquenter l'école ».*

Pour Andrea Ori, représentant régional du HCDH, « *L'objectif de cette journée est de sensibiliser les élèves de l'école mais également la communauté scolaire au sens le plus large,*



Un enfant exécute la fresque murale sous la direction de Khosse

c'est-à-dire les professeurs, les parents, les autorités locales sur l'importance de fonder la vie à l'école sur les principes des droits de l'homme et de construire des relations sur la base du respect, de la tolé-

Droits Humains

de la participation et de la liberté d'expression. Il s'agit également par ce biais de promouvoir la citoyenneté.»

La petite journée des droits de l'homme a été préparée par les élèves depuis plusieurs jours déjà. Avec le soutien de leurs professeurs, les élèves présentent le résultat de leur travail à travers des petites pièces de théâtre et des sketches illustrant différentes thématiques relatives à la convention sur les droits de l'enfant. Les rires fusent lorsque un élève mime un adulte qui frappe un enfant. La discussion démarre ensuite avec les élèves sur les différents droits repris dans la convention : le droit à l'éducation, à la santé, la liberté d'expression, le droit à un environnement décent. D'autres questions sont également abordées telles que le travail des enfants, le mariage précoce, la violence en milieu scolaire ou la mendicité des enfants. Les acteurs participent également au vernissage de la fresque « **le mur de la tolérance** », peinte par les élèves sous la direction de l'artiste local Khosse. Une fresque qui restera comme un témoignage et un rappel aux élèves sur cette journée de sensibilisation.



Sketch des élèves sur les droits humains

Situation des Droits de l'Homme au Sénégal : les recommandations de l'Examen Périodique Universel (EPU) partagées.

Le Ministère de la Justice, en collaboration avec l'UNICEF et le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), a organisé une journée de restitution et de partage des recommandations du 2^{ème} passage du Sénégal devant le Groupe de Travail de l'Examen Périodique Universel (EPU). Considéré comme l'innovation centrale du Conseil des Droits de l'homme, l'EPU est un mécanisme qui permet d'examiner tous les 4 ans le respect par chaque Etat de ses obligations et engagements en matière de droits de l'homme. Le 2^{ème} passage du Sénégal a eu lieu en octobre 2013 à Genève. Les recommandations de cet examen doivent ensuite faire l'objet d'une large diffusion et vulgarisation auprès des pouvoirs publics, de la société civile et de l'ensemble des acteurs concernés.

Lors de la présentation de ces recommandations, Mouhamadou Moustapha Seye, Directeur des droits humains au Ministère de la Justice a précisé que, au total, 185 recommandations ont été adressées au Sénégal. « **Nous en avons accepté 154 et rejeté 31, en se fondant essentiellement sur nos valeurs socio-culturelles, notre histoire démocratique et les exigences de paix et de développement** », le Sénégal a notamment rejeté toutes les recommandations relatives à l'orientation sexuelle.

Andrea Ori, Représentant régional du HCDH a souligné que « **Certaines des recommandations portent sur des préoccupations liées à la protection des groupes vulnérables dont entre autres, les enfants, les femmes, les personnes vivant avec handicap, et les minorités quelle que soit leur statut.** »

Il a invité le gouvernement du Sénégal à persévérer dans ses efforts pour une meilleure protection de ces groupes. Un accent particulier a été mis sur les recommandations relatives aux enfants. Mme Giovanna Barberis, Représentante de l'UNICEF a rappelé que, « *avec une population constituée à 50% d'enfants âgés de 0 à 18 ans, la question de leur prise en charge à travers la réalisation de leurs droits devient plus que prioritaire* ». Elle a notamment appelé à la finalisation et l'adoption du Code de l'enfant et à la prise de mesures pour éliminer efficacement le travail forcé des enfants, y compris la mendicité des enfants talibés. Les deux agences ont réitéré la disponibilité du Système des Nations Unies à accompagner le Gouvernement dans le suivi du processus de mise en œuvre pour mieux promouvoir et protéger les droits de l'homme au Sénégal.



De gauche à droite : le Directeur de cabinet du Ministre de la justice, le représentant du HCDH/BRAO, la Représentante de l'UNICEF



Une vue des participants

Cette journée de partage a réuni les membres du Conseil Consultatif National des droits de l'homme, du Comité Sénégalais des droits de l'homme, des parlementaires, des membres du Conseil Economique, Social et Environnemental, des magistrats, des avocats, des huissiers, des notaires, des journalistes, des militaires, des policiers, des gendarmes, des gardes pénitentiaires, des organisations de la société civile et des représentants religieux.

Le Football au service de L'éducation : Patrick Vieira et la Fondation Western Union soutiennent l'UNICEF.

L'ancien international footballeur français, d'origine sénégalaise, actuellement ambassadeur de la société de services de paiement, Western Union, a visité le 16 mai dernier, l'école PAH-U7 des Parcelles Assainies, à Dakar pour s'enquérir des programmes d'éducation de l'UNICEF au Sénégal et apporter son soutien à l'initiative PASS Western Union. Patrick Vieira a eu des échanges avec le Gouvernement scolaire, le corps pédagogique et les parents d'élèves avant de participer à une leçon de lecture et de livrer un match de football avec les élèves de cet établissement.



Conférence de presse de Patrick Viera (footballeur professionnel)

La société met à profit à la fois sa position de partenaire mondial de l'UEFA Europa League et le pouvoir du football, pour offrir un financement indispensable à l'enseignement secondaire des jeunes

issus de milieu défavorisé dans dix pays dans le monde dont le Sénégal. Le projet met l'accent sur l'augmentation du taux de passage d'adolescents du primaire vers le secondaire.

«*En collaboration avec l'UNICEF qui travaille avec des partenaires pour offrir des programmes d'éducation au Sénégal et dans d'autres pays, l'initiative PASS de Western Union consiste à convertir chaque passe réussie au cours de ses trois (3) ans de parrainage mondial de l'UEFA Europa League, en une meilleure éducation pour les enfants vulnérables à travers le monde* », a indiqué la société de service de paiement à l'occasion d'une conférence de presse, donnée à Dakar, après la visite de l'école, par Patrick Vieira, Western Union et l'UNICEF.



Patrick Viera joue une partie de football avec les enfants



Patrick Viera (Footballeur professionnel) s'adresse aux élèves

« Dans le cadre de notre programme pour une meilleure éducation qui comprend l'initiative PASS, l'on constate que l'éducation est une des principales raisons pour lesquelles nos clients envoient de l'argent », a déclaré Patrick Gaston, Président de la Fondation Western Union.

« Nous sommes fiers d'appuyer ce programme avec l'UNICEF, en utilisant la puissance et la contribution du football afin que les enfants du Sénégal et du monde puissent avoir un meilleur accès à une éducation de qualité » a-t-il ajouté.

« Le financement de l'initiative PASS permet d'accroître l'accès à l'école, la participation et l'achèvement du premier cycle du secondaire pour deux cent (200) jeunes défavorisées au milliers de filles de terminer leurs études », a déclaré Giovanna Barberis, le représentant de l'UNICEF au Sénégal.

« Nous remercions Western Union pour le soutien apporté à l'UNICEF afin d'accroître le taux de scolarisation des jeunes, en particulier ceux issus de familles pauvres qui ont désormais la possibilité de compléter leur éducation et ainsi avoir un meilleur avenir », a encore souligné Giovanna Barberis.



Patrick Viera et les enfants

Santé de la mère et de l'enfant

La Société civile, les Parlementaires et les Media s'engagent à plaider pour la santé de la mère et de l'enfant.

Le Partenariat pour l'Harmonisation pour la santé en Afrique (HHA) a organisé du 6 au 8 mai 2014 à Dakar, l'Atelier régional de renforcement des capacités de la société civile, des parlementaires et des média dans l'analyse des budgets et le plaidoyer pour la santé de la mère et de l'enfant. Les partenaires co-organisateur de l'Atelier sont l'OMS, l'UNICEF/ Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Save the Children, la Communauté de Pratique « Evidence Based Planning and Budgeting », le Partenariat pour la Mère, le Nouveau-né et l'Enfant et Family Care International (PNMCH).



Le Représentant de l'OMS (au micro) . A sa droite, le Représentant des Parlementaires. A sa gauche, le Représentant des Organisations de la Société civile.

L'atelier a ciblé une variété d'acteurs issus des cinq (05) pays francophones suivants : le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Sénégal et la RDC. Il s'agissait pour chacun de ces pays des parlementaires membres ou Président des Commissions Santé et des Commissions des Finances au sein des Assemblées nationales, de responsables de Réseaux de journalistes en Santé

et autres associations professionnelles de la presse, d'organisations de la Société civile spécialisées dans le plaidoyer pour la santé et d'autres impliquées dans les processus budgétaires.

Des responsables chargés de l'exécution budgétaire au sein des Ministères des Finances de chacun des 5 pays, des cadres des Ministères de la Santé en charge de la planification sanitaire, de la santé de la mère et de l'enfant et des Comptes nationaux de la santé ont également pris part aux travaux.

L'Atelier a été ouvert par Mme Awa Gueye, Premier Vice-Président de l'Assemblée nationale du Sénégal et membre du Bureau de l'Union inter Parlementaire (UIP). Elle avait à ses côtés l'Adjointe au Directeur du Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique, la Responsable du Secrétariat de HHA, la Directrice du Budget du Ministère de l'Economie et des Finances et la Présidente de la Commission Santé, Population et Solidarité nationale de l'Assemblée nationale du Sénégal.

Dans son allocution, Mme Awa Guèye a tout d'abord rappelé la résolution adoptée par les membres de l'UIP, en Avril 2012, sur le rôle des parlements dans la sécurisation des budgets pour les femmes et les enfants. La résolution met l'accent sur les actions à mener par les députés pour amener leurs

gouvernements et les donateurs à respecter les engagements pris pour une augmentation des allocations pour la santé, pour assurer le suivi des dépenses des financements alloués au secteur et à l'amélioration de la santé et de la mère et de l'enfant.



Auparavant, l'Adjointe au Directeur du Bureau régional de l'UNICEF pour l'Afrique

de l'Ouest et du Centre s'était réjouie de l'organisation de l'Atelier et de l'engagement des parlementaires, des professionnels de la santé et des media ainsi que des acteurs de la société civile pour renforcer leurs capacités de plaidoyer en faveur de l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant.

Le Secrétariat de HHA a également rappelé que cet atelier s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Tunis adoptée par les Ministres des Finances et de la Santé en juillet 2012. Un appel avait été lancé aux partenaires HHA pour un appui aux pays de la Région Africaine dans le dialogue politique avec les parties prenantes du secteur de la santé et dans le renforcement des dispositifs de redevabilité en impliquant tous les acteurs.

Au terme de la rencontre, les organisations de la société civile (OSC) en Santé de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ont adopté et rendu public un document intitulé « **Déclaration de Dakar et Harmonisation pour la Santé en Afrique** ». Elles réaffirment leur engagement à poursuivre, voire renforcer le plaidoyer en direction des institutions des différents Etats, des leaders communautaires et des partenaires techniques et financiers pour une meilleure prise en compte de la santé de la mère et de l'enfant dans un contexte de résilience des communautés.

Les OSC ont décidé de mettre en place une plateforme pour des actions concrètes et permanentes en analyse des budgets et le plaidoyer pour la santé de la mère et de l'enfant dans les pays. La plate-forme des OSC sera étendue à d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

« L'amélioration de l'allocation et surtout l'utilisation efficace des ressources pour la santé est indispensable pour assurer une meilleure fourniture de services de santé aux populations ». C'est ce qu'a déclaré le Représentant de l'OMS en clôturant l'atelier.

Le Dr Alimata Jeanne Diarra-Nama a invité les participants à l'Atelier régional de renforcement des capacités de la société civile, des parlementaires et des média à finaliser les projets de feuille de route d'analyse budgétaire et de plaidoyer qu'ils ont élaborés et à les mettre en œuvre au moment des conférence budgétaires et du dépôt du projet de budget à venir dans les pays. Le Représentant de l'OMS a exprimé la disponibilité des partenaires techniques et financiers à apporter l'appui technique pour le développement de la feuille de route des pays.

Santé de la mère

Le Sénégal célèbre la journée internationale pour l'élimination de la fistule obstétricale, à Kolda.

Les ONG AMREF Health Africa, Handicap International, Tostan, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), le Ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance, le Ministère de la Santé et de l'Action sociale, organisent une journée de mobilisation sociale à Ndorna, (région de Kolda), sous le thème «Prévenons la fistule».



La fistule obstétricale est une communication anormale entre le vagin et la vessie et/ou le rectum qui résulte d'un accouchement prolongé, difficile sans intervention médicale rapide, entraînant une perte permanente d'urines et/ou de selles. La fistule obstétricale touche principalement les filles et les femmes les plus vulnérables, vivant dans les zones enclavées, loin de tout service médical.

Dans la plupart des cas, la stigmatisation pousse les femmes vivant avec la maladie à rester cachées et les isole de leurs familles et leurs communautés.

Par l'enregistrement systématique et le suivi de chaque femme et chaque fille atteinte de la fistule, avant et après le traitement, il est possible de faire d'énormes progrès dans l'amélioration de leur bien-être et accroître les chances de survie de leurs bébés lors de grossesses ultérieures. Dans le monde, particulièrement en Afrique et en Asie, au moins deux millions de femmes sont atteintes de la fistule obstétricale. Au Sénégal, on estime à 400 le nombre de nouveaux cas qui surviennent chaque année. La prévalence de la fistule obstétricale reste encore élevée dans les régions de Kolda, Tambacounda, Ziguinchor et Matam. Une majorité de cas surviennent quand les filles se marient trop jeunes et contractent des grossesses précoces.

Pour Dr. Babatunde Osotimehin, Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies et Directeur exécutif de l'UNFPA, **«la fistule obstétricale met en exergue les inégalités persistantes dans l'accès aux soins de santé et les droits humains fondamentaux. Le moment est venu de mettre fin à la fistule obstétricale et de remédier aux circonstances qui la perpétuent, notamment la pauvreté, le manque d'accès aux soins de santé, les mariages d'enfants et les grossesses précoces».**

Mme Molly Melching, Directrice Exécutive de Tostan pour sa part insiste sur l'aspect de la prévention. **«La priorité doit être accordée à la prévention de la fistule. Nous faisons ce travail à travers notre programme d'éducation de base, des émissions radiophoniques et des activités de mobilisation sociale. Nous savons que la fistule résulte du mariage des enfants et les populations comprennent que pour en finir avec cette maladie, nous avons besoin d'abandonner les mariages avant l'âge de 18 ans».**

L'UNICEF et l'UNFPA soutiennent la plus importante campagne jamais menée en Afrique contre le mariage d'enfants.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) se félicitent du lancement à Addis-Abeba, le 29 mai 2014, de la première campagne de l'Union africaine destinée à mettre fin aux mariages d'enfants.

« Avant, on entendait les voix de certains Africains et Africaines préoccupés par le problème. Ce que nous observons à présent, c'est un mouvement de dirigeants et d'organisations de l'Afrique entière qui, ensemble, disent : "Non au mariage d'enfants" », a affirmé M. Martin Mogwanja, Directeur général adjoint de l'UNICEF, à Addis-Abeba. « Cette campagne menée par les Africains pour les Africains ne doit pas s'arrêter avant que chaque fille de chaque famille et de chaque communauté ait obtenu le droit d'atteindre son dix-huitième anniversaire avant de se marier. »

Bien que des acteurs de la société civile fassent pression, depuis des années, pour trouver une solution à cette question du mariage d'enfants, c'est la première fois qu'un aussi grand nombre de responsables de gouvernements, d'organisations, d'institutions des Nations Unies et de particuliers, notamment des jeunes et des enfants, promettent de mettre fin ensemble à une coutume qui abrège l'enfance de plus de 17 millions de filles – 1 sur 3 – sur tout le continent.

« Les données montrent très clairement que le mariage d'enfants représente d'abord et avant tout une menace sérieuse pour la vie des jeunes filles, leur santé et leurs perspectives d'avenir et qu'il bafoue leurs droits fondamentaux, » a déclaré le Dr Julitta Onabanjo, Directrice régionale de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe. « Les coûts de l'inaction, en terme de droits qui ne sont pas concrétisés, de potentiel individuel compromis et de possibilités de développement personnel perdues, dépassent de loin les coûts des interventions. Ensemble, nous pouvons mettre fin au mariage d'enfants et c'est ce qui se passe en ce moment en Éthiopie, au Malawi, au Niger et dans de nombreux autres pays. »

Cette campagne devrait durer pendant une période initiale de deux années avec des lancements au niveau national prévus dans dix pays. D'autres pays sont sur le point de se joindre à ce mouvement. Des politiques et des initiatives menées au niveau local ont pour but de mieux sensibiliser la population du continent africain à l'impact du mariage sur les enfants et leurs sociétés. Comme les filles destinées à être mariées viennent souvent des familles les plus marginalisées des sociétés d'Afrique, un engagement politique vigoureux et soutenu sera nécessaire pour que soient adoptées des mesures juridiques, institutionnelles, sociales et économiques permettant de les mettre à l'abri du mariage d'enfants.

Dans le monde, neuf des dix pays ayant les taux les plus élevés de mariage d'enfants se trouvent en Afrique, à savoir le Niger (75 %), le Tchad et la République centrafricaine (68 %), la Guinée (63 %), le Mozambique (56 %), le Mali (55 %), le Burkina Faso et le Soudan du Sud (52 %) et le Malawi (50 %).

« C'était un mariage forcé et j'ai beaucoup souffert, » a déclaré Barira, âgée aujourd'hui de 17 ans et qui s'est enfuie de son foyer au Niger après avoir été mariée, à l'âge de 15 ans, à un homme violent. **« Sans raisons, il me menaçait chaque fois que j'ouvrais la bouche. J'ai rencontré des gens sur la route qui m'ont ramenée chez mes parents. Ils voulaient que je retourne aller vivre avec lui mais j'ai refusé. Ils ont insisté en faisant valoir qu'il était un membre de la famille et que je n'étais pas en situation de dire non. Je ne pouvais pas accepter car il me frappait... C'était beaucoup de souffrances. »**

Outre l'UNFPA et l'UNICEF, cette campagne réunit un vaste éventail de partenaires dont la Fondation Ford, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CENUA), Save the Children, Plan international, le Forum africain de la politique de l'enfant (ACPF) et le Département pour le développement international (DFID) du Royaume-Uni.

Réfugiés

Les enfants réfugiés centrafricains au Cameroun souffrent de malnutrition.



Houriatou pleure son petit-fils de 18 mois, Djaratou, qui est mort de malnutrition sévère.

Houriatou est bouleversée. Elle a perdu de nombreux proches depuis l'éruption des violences dans son pays natal, la République centrafricaine, en décembre dernier. Toutefois, la mort de son petit-fils de 18 mois, Djaratou, lui semble particulièrement cruelle et elle ne peut retenir ses larmes. Il est mort de malnutrition aiguë.

Agée de 40 ans, cette réfugiée centrafricaine pleure, assise sur le lit d'hôpital où le bébé vient de mourir, dans la ville de Batouri à l'est du Cameroun. Il était également soigné pour des blessures, après avoir été roué de coups au gourdin par des miliciens pendant la fuite hors de la République centrafricaine. Houriatou trouve difficile à comprendre qu'Djaratou soit mort après avoir survécu à une fuite en exil éprouvante. Trouver suffisamment de nourriture était un défi constant. **« Nous avons marché pendant trois mois dans la forêt. C'était terrible. Nous n'avons mangé que des feuilles en cours de route. Nous marchions jusqu'à ce que nos pieds soient enflés »**, se rappelle-t-elle.

Djaratou, qui pesait moins de cinq kilos quand il est mort, était l'un des enfants atteint de malnutrition qui arrivent en nombre croissant à la frontière. Ce serait le cas de 40 % des enfants de moins de cinq ans qui arrivent à la ville frontalière de Gbiti, à l'est de Batouri. Le petit faisait partie d'une centaine d'enfants réfugiés qui sont actuellement soignés contre une malnutrition sévère au centre de thérapeutique nutritionnelle de l'hôpital de Batouri. Mais il n'avait plus suffisamment de force pour récupérer. Le centre reçoit l'appui du HCR et de son principal partenaire médical, Médecins Sans Frontières (MSF), mais les besoins sont énormes. Il n'y a que 12 lits, mais les mères et les grands-mères ont amené des dizaines d'enfants et ils en arrivent davantage chaque jour.

Les travaux de construction ont commencé pour augmenter la capacité du centre, mais pour faire face à la demande, le HCR a installé des tentes où les enfants peuvent rester avec leurs mères. **« Nous travaillons jour et nuit pour aider les enfants à survivre et à reprendre des forces »**, explique John Majaliwa, un nutritionniste du HCR qui travaille à l'hôpital de Batouri.

Parmi les patients, il y a également les enfants malnutris qui ont été orientés par MSF vers l'hôpital de Batouri depuis sa clinique débordée de Gbiti, une ville frontalière avec la République centrafricaine. Bon nombre des 80 000 réfugiés au Cameroun sont passés par Gbiti, et environ la moitié était des enfants, dont 20 % étaient âgés de moins de cinq ans. Les parents en deuil ou préoccupés témoignent tous de la même épreuve, ainsi que ceux qui essaient de sauver la vie des petits. **« Ils arrivent dans un état désespéré après avoir passé plusieurs mois sans manger, en fuite dans la forêt en République centrafricaine »**, ajoute John Majaliwa. **« Dans certains cas, des familles entières souffrent de malnutrition »**, ce qui, déclare-t-il, est une indication de leur niveau de souffrance. En général, les jeunes sont moins en mesure de survivre à de longues périodes de privation et d'épreuve physique. L'histoire de Houriatou est typique. Elle et sa famille vivaient à la campagne en espérant que le conflit ne vienne pas à eux. Lorsque les miliciens ont attaqué, elle a fui avec un groupe nombreux de proches. Il est toujours difficile de nourrir un groupe aussi important. Le danger d'une attaque était constant. Le père du jeune Djaratou et son frère jumeau ont été tués dans une attaque, au cours de laquelle l'enfant et sa mère ont été blessés par des coups de machette.

Une autre réfugiée, Habsatou, âgée de 17 ans, dit que sa famille a marché à travers la brousse pendant deux mois après l'attaque de leur village. **« Nous n'avions rien pour manger, sauf du lait de vache et des feuilles »**, dit-elle, ajoutant que les miliciens avaient volé la majeure partie de leur nourriture ainsi que les animaux. **« Nous passions nos journées à marcher et nous dormions à l'extérieur. »**

Son mari a été tué pendant le trajet et sa petite de deux ans, Adama, est décédée à l'hôpital de Batouri en raison des privations du voyage. D'autres ont passé encore plus de temps dans la brousse, se nourrissant de racines et de ce qu'ils pouvaient trouver, se cachant des groupes armés et essayant de se frayer un chemin vers la sécurité. Beaucoup sont morts et ceux qui sont parvenus à destination sont généralement très faibles et traumatisés.

Dans l'est du Cameroun, John Majaliwa du HCR dit que tout est fait pour détecter ceux qui sont atteints de malnutrition sévère et aider les réfugiés à s'aider eux-mêmes. **« Nous devons fournir une aide 24h/24 pour aider les mères à ce que leurs enfants aient une chance de survie. Nous faisons un suivi des mères pour nous assurer qu'elles gardent leurs enfants au chaud la nuit et qu'elles leur administrent correctement le traitement. »**

Cela comprend du lait et du « **Plumpy'nut** », une pâte à base d'arachide pour le traitement de la malnutrition aiguë. Selon John Majaliwa, **« certains enfants sont incapables de boire du lait par eux-mêmes et nous devons les nourrir par un tube dans le nez »**. Le premier repas de la journée est à 6h du matin et le dernier à 2h du matin. Pendant ce temps, bien que le flux de réfugiés arrivant à Gbiti ait ralenti récemment, le HCR et ses partenaires s'attendent à recevoir d'autres réfugiés lorsque les combats diminueront d'intensité à la frontière. Selon les arrivants, beaucoup sont encore cachés dans la brousse – dont bon nombre sont des enfants souffrant de malnutrition sévère et ayant besoin d'aide.

Réfugiés

Près de 70.000 sud-soudanais nouvellement déracinés, malgré l'accord signé en mai.



Un groupe de femmes et d'enfants déplacés se reposent en territoire éthiopien après avoir traversé le fleuve Baro depuis le Soudan du Sud. Environ 20 000 personnes ont fui le Soudan du Sud après un cessez-le-feu signé début mai.

Trois semaines après l'accord entre les parties en conflit au Soudan du Sud, la poursuite des combats a poussé quelque 70 000 personnes à fuir leurs maisons en quête de sécurité ailleurs dans le pays ou vers les pays voisins.

« *Depuis la signature de l'Accord, en date du 9 mai dernier à Addis*

Abeba, pour la cessation des hostilités, le nombre des déplacés internes s'est accru de 46 000 personnes à 1 005 096 personnes », a indiqué le porte-parole Adrian Edwards mardi. « *Pendant la même période, le nombre des réfugiés sud-soudanais en Ethiopie, au Kenya, au Soudan et en Ouganda a augmenté de plus de 20 000 à 370 000 personnes* », a-t-il déclaré aux journalistes.

Le Soudan du Sud est en proie à un conflit civil depuis plus de six mois, aggravant une situation humanitaire déjà épouvantable. La trêve signée en début de mois est déjà la seconde.

L'Ethiopie accueille actuellement la plus importante population de réfugiés sud-soudanais avec 131 051 personnes. La plupart sont des femmes et des enfants. Les récents arrivants indiquent avoir fui les combats dans les Etats voisins de Jonglei et du Haut-Nil, particulièrement la région autour de Mathiang dans le comté de Longechuk, Etat du Haut Nil. Les personnes originaires d'autres régions ont fui par crainte d'attaques imminentes ou à cause de l'insécurité alimentaire.

Pour héberger les réfugiés, le HCR et les autorités éthiopiennes ont ouvert trois nouveaux camps cette année, dont deux d'entre eux (Leitchuor et Kule I) totalisent une population de 95 085 réfugiés. Ils sont déjà complets. Le troisième camp, Kule II, a été ouvert le 17 mai et accueille déjà 5 997 réfugiés.

« *Avec 16 500 réfugiés supplémentaires qui attendent d'être transférés depuis la frontière, et une moyenne de 1 000 arrivants sud-soudanais arrivant chaque jour en Ethiopie, nous avons déjà commencé à rechercher des terrains supplémentaires pour un quatrième camp* », a indiqué Adrian Edwards.

Le conflit au Soudan du Sud génère une insécurité alimentaire menaçant la vie de quatre millions de personnes.

Le HCR est préoccupé par de possibles nouveaux déplacements internes ainsi que vers les pays voisins ces prochaines semaines. Le Soudan du Sud accueille également quelque 320 000 réfugiés soudanais, au sujet desquels nous sommes également préoccupés à cause des pénuries de nourriture, et tout particulièrement dans le comté de Maban, Etat du Haut-Nil.

Actuellement, au Soudan du Sud, de nombreux habitants ne peuvent ni cultiver, ni accéder à leurs sources habituelles de vivres, ni migrer avec leur bétail. Un nouveau problème affecte les personnes espérant fuir les zones de combat. Il s'agit des routes devenues impraticables et de la traversée des rivières rendue impossible à cause de la saison des pluies.

« Le HCR remercie les donateurs pour les annonces de contributions d'un montant de 600 millions de dollars, la semaine dernière à Oslo. Ces fonds serviront à financer les opérations humanitaires des Nations Unies visant à soulager les souffrances des personnes déracinées au Soudan du Sud ou dans les pays voisins. Ceci inclue des opérations à l'intérieur du Soudan du Sud, ainsi que dans les quatre pays hébergeant des réfugiés sud-soudanais », a indiqué Adrian Edwards.